



Plan n° 18N074-83-11G  
Plan d'aménagement local (PAL)  
**COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS**  
Plan communal d'affectation des zones - Zone à bâtir  
**TRAVERS**

**Auteur du plan**  
RWB Neuchâtel SA  
Arnaud Macquat

**Signature**  
Au nom du Conseil communal  
Le président Le secrétaire

Neuchâtel, le 3 avril 2023

**Préavis**  
Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département du développement territorial et de l'environnement

Neuchâtel, le .....

**Mise à l'enquête publique**  
du ..... au .....

Au nom du Conseil communal  
Le président Le secrétaire

Val-de-Travers, le .....

**Sanction**  
par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'Etat  
Le/La président/e

Neuchâtel, le .....

Val-de-Travers, le .....

**Adoption**  
par arrêté de ce jour  
Au nom du Conseil général  
Le/La président/e Le/La secrétaire

Val-de-Travers, le .....

**Approbation**  
par arrêté de ce jour  
Au nom du Conseil d'Etat  
Le/La président/e La chancelière

Neuchâtel, le .....

Val-de-Travers, le .....

La chancelière

Version	Date	Prod.	CP	Appr.	Format
F	23.03.2023	SOO	AMA	-	1000 x 994
G	24.03.2023	SOO	AMA	-	1000 x 994

**LEGENDE**

**Urbanisation et protection du patrimoine bâti**

- Zone d'habitation 1
- Zone mixte 2a
- Zone mixte 2b
- Zone d'activités économiques 1
- Zone d'utilité publique 1 - Constructible
- Zone de tourisme, sports, détente et loisirs 1 - Constructible
- Zone de verdure
- Zone de transport (aire publique de circulation - aire ferroviaire - aire d'av)
- Périmètre de protection des sites bâtis
- Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie
- Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie
- Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie

**Agriculture et autres zones et territoires**

- Zone agricole / Aire forestière / Cours d'eau et étendue d'eau / Espace de transport
- Zone de tourisme, sports, détente et loisirs 3 - A constructibilité restreinte
- Zone d'utilisation différée

**Protection naturelle et paysagère**

- Zone à protéger communale
- Distances des constructions par rapport aux cours d'eau
- Objet particulier à protéger - Allée d'arbres

**Plan de situation : Val-de-Travers** 1:150'000

